

# S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LE MÉDOC À L'HORIZON 2021





# Édito



## Jean-Luc Gleyze

Président du Conseil départemental,  
Conseiller départemental du canton  
Sud Gironde

« Nous débutons une nouvelle étape avec la construction commune des pactes territoriaux, entre le Département et tous nos partenaires ! Après le partage d'un diagnostic précis, amendé, enrichi grâce aux échanges que nous avons pu avoir, et aux contributions de nos partenaires, après la production du *Livre blanc des territoires girondins*, l'heure est donc à la préparation des pactes.

Ceux-ci répondent à des besoins, des attentes, identifiés par les territoires, et relevés par les participants aux conseils organisés depuis plusieurs mois. Associations, entreprises, élus, citoyens, ont apporté leur concours pour ce travail d'ampleur. Les pactes nous offrent à présent la possibilité de développer les projets nécessaires à la vie de nos villes et de nos villages, du quotidien de leurs habitants, à court, moyen mais aussi long termes, plus en profondeur.

Dans un contexte budgétaire contraint, nous voulons nous donner les moyens de poursuivre une action de proximité et de qualité à destination de tous les Girondines et Girondins. Les pactes sont propres à chaque territoire, adaptés, et construits par les acteurs qui les font vivre et qui y vivent.

En Gironde, les pactes territoriaux nous permettent de déployer partout une action collective en faveur des solidarités, tout autant humaines que territoriales. Notre responsabilité est commune, notre envie est partagée, et notre réussite sera le fruit d'une collaboration fidèle et engagée. Je vous remercie pour vos contributions précieuses ! »

# Introduction



## Christine Bost

Première vice-présidente chargée  
des synergies, de la stratégie et du  
développement des territoires,  
Conseillère départementale du canton  
Portes du Médoc, Maire d'Eysines

« Vous avez été nombreux à partager votre envie de coopérer, d'œuvrer ensemble pour accompagner et nourrir les initiatives locales partout en Gironde.

Notre volonté est d'accompagner, de stimuler cette dynamique collective, de créer cette synergie dans chacun des neuf territoires girondins.

Valoriser les actions qui portent leurs fruits, les démultiplier, répondre aussi de façons différentes, innovantes aux besoins exprimés par les Girondins résument notre ligne directrice.

Approche concertée, coordonnée, dialogue soutenu et permanent sont aussi des enjeux sur lesquels repose la réussite de nos engagements.

Réunir autant de partenaires autour d'orientations communes, définies jusqu'en 2021, est une première. Nous disposons là de fondations solides pour construire des projets de territoire, pour garantir la cohésion sociale et surtout pour progresser ensemble dans l'action.

Je souhaite que ce pacte constitue le début d'une aventure collective, nourrie, volontaire et tournée vers l'avenir. »

# Sommaire



P.  
6

## Partie 1

### Le pacte territorial : mode d'emploi

1.1 GIRONDE 2033 : LE DÉPARTEMENT, AVEC LES TERRITOIRES

P. 6-7

1.2 LE PACTE TERRITORIAL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

P. 8-9

2.1 UNE AMBITION POUR LE MÉDOC À L'HORIZON 2021

P. 10-11

LE PROJET POUR LE MÉDOC

P. 12-13

2.2 ENJEU 1

Rompre l'isolement géographique et soutenir les actions socio-économiques : « s'adapter au Médoc » et le rendre plus accessible et mobile.

P. 14-17

2.3 ENJEU 2

Faire du Médoc un territoire de vie et de citoyenneté, ouvert à tous. Mettre en réseau.

P. 18-19

2.4 ENJEU 3

Maîtriser l'espace : la richesse du Médoc, c'est lui-même.

P. 20-23

2.5 ENJEU 4

Promouvoir le Médoc comme territoire d'initiatives, d'économie et d'innovation : par le numérique, la formation, l'opportunité de l'économie sociale et solidaire...

P. 24-27



P.  
10

## Partie 2

### Notre projet partagé en faveur des solidarités humaines et territoriales pour le Médoc





P.  
**28**

P.  
**34**

## Partie 3

**Le Département  
aux côtés  
du Médoc  
pour agir**

3.1 UNE PRÉSENCE  
AU QUOTIDIEN SUR  
LE TERRITOIRE  
DU MÉDOC

P. 28-29

3.2 UN SAVOIR-FAIRE  
MOBILISABLE PAR  
LES ACTEURS DU  
TERRITOIRE

P. 30-32

3.3 L'INVESTISSEMENT  
DU DÉPARTEMENT  
POUR L'AVENIR  
DU MÉDOC ET DE  
SES HABITANTS

P. 33

4.1 DIALOGUONS ET  
PARTAGEONS

P. 34-37

4.2 ENCOURAGEONS  
LA PARTICIPATION

P. 38

4.3 ÉVALUONS  
ET ADAPTONS

P. 39



**PACTE**

MÉDOC

DE COOPÉRATIONS TERRITORIALES

# Partie 1

## LE PACTE TERRITORIAL : MODE D'EMPLOI

Avec Gironde 2033, le Département a posé les fondements de sa nouvelle stratégie en faveur des solidarités humaines et territoriales pour la Gironde. Il la porte et la partage désormais avec les territoires, afin de répondre efficacement aux enjeux et besoins spécifiques de chaque secteur. Elle se concrétise aujourd'hui dans les « pactes territoriaux », contrats de coresponsabilité entre le Département et les acteurs volontaires, amenés à porter des engagements réciproques, des projets et des initiatives en faveur du lien social pour chacun des neuf territoires.

1.1

### GIRONDE 2033 : Le Département, avec les territoires

Le Département de la Gironde a engagé, depuis décembre 2014, un repositionnement de son action pour l'inscrire en proximité, au cœur des solidarités humaines et territoriales. Cette mission est cruciale, au moment où la Nouvelle Aquitaine se met en place, où les intercommunalités se redessinent et où la métropole de Bordeaux s'affirme. Elle l'est aussi parce que la Gironde voit son attractivité confirmée et l'arrivée de 15 000 nouveaux Gérontins chaque année réaffirme le défi qui est devant nous : proposer un développement durable, équilibré, vecteur de lien social et de cohésion.

Le Département de la Gironde ne pourra répondre seul à cet enjeu mais joue un rôle important de trait d'union, d'ensemblier entre les territoires et les habitants, et peut être également leur porte-voix. Pour cette raison, le Conseil départemental a adopté à l'unanimité, en décembre 2014, la stratégie Gironde 2033, qui explicite à la fois la vision girondine de la solidarité et les finalités poursuivies.



Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offre un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Le Département soutient une vision du territoire qui évite une croissance urbaine mal maîtrisée, avec les effets négatifs qu'elle emporte pour l'environnement et pour les Gérontins. [...]

C'est bien le pari de la coopération entre les territoires, et non de leur compétition, que fait le Département ! Il aspire ainsi à substituer à une logique unique de métropolisation qui serait contraire aux objectifs de cohésion territoriale et de solidarité, l'approche par la complémentarité et la réciprocité.

Parce que les enjeux sont imbriqués d'un territoire à l'autre, parce que les projets de développement des uns ont un impact pour les autres, le Département revendique, avec constance, sa légitimité à rassembler les acteurs du territoire pour faire jouer la péréquation. Il ambitionne également de repérer les initiatives sur le territoire, de les accompagner, de les partager grâce aux multiples partenariats qu'il a développés, de les mettre en réseau pour permettre l'émergence d'autres projets.

Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout en Gironde est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble. Le soutien aux acteurs culturels, sportifs et associatifs, à des



manifestations culturelles et sportives de qualité, l'accès à la lecture, à la culture, au sport, à la vie associative, la conservation d'une mémoire girondine [...], l'accompagnement des clubs sportifs amateurs, qui, quotidiennement, animent le territoire et véhiculent des valeurs fondamentales pour la cohésion sociale contribuent activement à ce lien que nous voulons faire vivre. [...] »

## Les priorités départementales affirmées dans Gironde 2033

*ce que le Département veut faire avec les territoires*

### SOLIDARITÉ HUMAINE :

une Gironde porteuse de solidarité, créatrice de lien et de vie sociale



Maintenir le lien quotidien avec les Girondins : pour un **service public de proximité** pour tous

- Promouvoir un service public départemental accueillant et innovant
- Incrire l'innovation sociale et citoyenne au cœur de l'action du Département

Agir en faveur d'un « **vivre ensemble** », créateur de lien social et porteur d'une place pour chacun dans la société

- Fédérer les initiatives locales autour d'une offre culturelle, sportive, éducative et citoyenne dynamique, accessible pour tous
- Veiller à ce que toute personne puisse prendre part à la vie locale et citoyenne

Se mobiliser pour la jeunesse et auprès des plus fragiles pour leur garantir l'autonomie nécessaire dans leur **parcours de vie**

- Garantir l'accès aux droits fondamentaux, contre l'isolement et pour l'autonomie et l'insertion
- Réussir l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles
- Se mobiliser pour offrir les meilleures perspectives d'avenir aux jeunes

### SOLIDARITÉ TERRITORIALE :

une Gironde dont le développement harmonieux et responsable bénéficie à chaque Girondin



S'engager à long terme pour la **qualité de vie** des Girondins autour des nouvelles solidarités territoriales

- Garantir l'accès pour tous aux ressources
- Valoriser les espaces, le paysage et les milieux, transmettre le patrimoine girondin
- Faire évoluer nos modes de production et de consommation, pour des usages et des pratiques responsables

Garantir aux territoires les **capacités de se développer** et de répondre aux besoins quotidiens de leurs populations

- Animer les coopérations territoriales et institutionnelles pour une co-construction de l'avenir du territoire girondin
- Organiser l'accès au logement, aux services, à l'habitat pour tous les Girondins en l'intégrant dans une stratégie durable et concertée de développement territorial
- Développer et promouvoir la mobilité durable, facteur de réduction des gaz à effet de serre
- Accompagner les territoires girondins dans leurs projets de développement

Tirer parti de l'attractivité de la Gironde pour encourager les initiatives et accompagner les **innovations économiques et sociales** dans les territoires, en faveur de l'emploi local

- Soutenir le développement de l'économie de proximité
- Dans la continuité du livre blanc de l'économie sociale et solidaire, définir, partager et mettre en œuvre une politique départementale de l'ESS, vecteur de cohésion sociale et territoriale
- Accompagner les territoires dans l'adaptation du tissu économique local, de façon cohérente à l'échelle de la Gironde

1.2

## Le pacte territorial : qu'est-ce que c'est ?



### UN ÉTAT D'ESPRIT

Le pacte et les actions qu'il porte sont le fruit du dialogue, de l'écoute, de la volonté de co-construction du Département de la Gironde. Il témoigne aussi d'une volonté de fédérer, de rassembler, pour apporter les réponses aux enjeux actuels et futurs.

Le pacte vise en outre à valoriser les réussites comme le potentiel du territoire. Mettre en lien, permettre la rencontre, identifier les initiatives, en proximité, sont aujourd'hui des conditions sine qua non d'efficacité. Chaque structure, chaque acteur, par sa simple présence sur le territoire et par son action, capte des attentes et représente des aspirations. Le pacte cherche ainsi à saisir cette envie d'agir pour les habitants et pour le lien social.

Parce qu'il résulte d'un travail transversal où les différents points de vue se sont mêlés, il propose, parfois, des solutions qui sortent des sentiers battus et nous invite, collectivement, à réinterroger certaines pratiques. C'est cet état d'esprit que le Département souhaite cultiver, toujours dans la proximité, la solidarité et le dialogue.



### DES FINALITÉS COLLECTIVES

Le pacte territorial concrétise un accord collectif sur des enjeux, des orientations et des actions pour chaque territoire. Il vise à soutenir le lien social et le vivre ensemble, à lutter contre les facteurs de précarisation et à promouvoir un développement équilibré et durable du territoire, vecteur de cohésion. Ces engagements, il les porte pour aujourd'hui, et, peut-être plus encore, pour demain. En misant sur le potentiel et les forces de chaque territoire, en faisant le pari de la coopération et non de la concurrence, le pacte vise à rassembler les énergies et les volontés autour d'objectifs resserrés et de repères communs.



### DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Le Département, ni aucun autre acteur local, ne pourra seul répondre aux enjeux identifiés dans le *Livre blanc des territoires girondins*. Cette interdépendance est une force, une opportunité, une invitation à l'intelligence collective. Chacun dispose d'une part de responsabilité dans la réalisation de cette feuille de route jusqu'en 2021 et c'est en mobilisant, de façon complémentaire, les capacités à agir, que le territoire et ses habitants verront leur cadre de vie s'améliorer, les parcours de vie fluidifiés et le vivre ensemble renforcé. Les engagements réciproques des uns et des autres portent tant sur la mise à disposition de moyens, de tout ordre, que sur l'engagement à contribuer, à faire connaître, à valoriser et à mettre en lien les actions inscrites dans le pacte.



### UNE PROJECTION VERS L'AVENIR

Le pacte est, enfin, une projection vers l'avenir, le moyen terme puisqu'il propose, dans ce volet stratégique, une feuille de route jusqu'à 2021.

Mais c'est aussi un document vivant, qui s'adaptera et évoluera, au gré des réussites et des corrections qu'il faudra amorcer. Il sera donc actualisé, à partir du dialogue animé au sein des conseils de territoire.

## LE PACTE TERRITORIAL EST COMPOSÉ DE TROIS PARTIES :

### PACTE - VOLET STRATÉGIQUE (HORIZON 2021)

Ce volet n'aura pas vocation à évoluer profondément puisqu'il propose des actions de moyen terme.

### PACTE VOLET OPÉRATIONNEL

Il précise, sur trois ans glissants, les actions, la méthode et les moyens qui seront alloués à leur réalisation. C'est ce cadre opérationnel qui évoluera au gré des conseils de territoire. Des conventions seront conclues pour chaque projet.

### PACTE BOÎTE À OUTILS

Elle met à disposition des outils communs, outils dédiés à l'information, à la conduite de projet, à l'évaluation, à l'animation et à la participation.

## CALENDRIER



**9 JUILLET  
2015**



Lancement du dialogue territorial avec la 1<sup>ère</sup> conférence départementale des territoires girondins



**SEPT. À  
NOV. 2015**

18 conseils de territoire



**17 DÉCEMBRE  
2015**

Adoption du *Livre blanc des territoires girondins*



**PHASE 1  
Élaboration  
du diagnostic  
partagé  
2015**

Partage avec les territoires du document de travail, amendements et élaboration du document concerté



**DÉCEMBRE  
2016**

Vote du volet **opérationnel** des 9 pactes territoriaux



**OCTOBRE  
2016**

9 conseils de territoire



**30 JUIN  
2016**

Vote du volet **stratégique** des 9 pactes territoriaux



**MAI  
2016**

9 conseils de territoire



**14 MARS  
2016**

2<sup>ème</sup> conférence départementale des territoires girondins

**PHASE 2  
Élaboration  
des pactes  
territoriaux  
2016**

Signature avec les territoires du volet stratégique et construction des volets **opérationnels** des pactes

Élaboration des volets **stratégiques** des pactes



**PRINTEMPS  
2017**

9 conseils de territoire



**ÉTÉ  
2017**

3<sup>ème</sup> conférence départementale des territoires girondins



**AUTOMNE  
2017**

9 conseils de territoire



**DÉCEMBRE  
2017**

Actualisation du volet opérationnel des 9 pactes territoriaux



1 conférence départementale des territoires girondins et 2 conseils de territoire par an

**PHASE 3  
Mise en œuvre  
et évaluation  
2017 - 2021**

Mise en œuvre des pactes territoriaux

- Actualisation annuelle des volets opérationnels  
- Bilan à mi-parcours

# Partie 2

## NOTRE PROJET PARTAGÉ EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES POUR LE MÉDOC

Grâce au dialogue mené en 2015 dans le cadre du *Livre blanc des territoires girondins*, les acteurs ont pu enrichir le diagnostic et partager les grands enjeux à relever pour le territoire du Médoc, aujourd'hui socle du projet commun défini pour ce secteur.



2.1

### Une ambition pour le Médoc à l'horizon 2021

Le Médoc est un territoire « péninsule » avec une forte identité et des contrastes sociaux et économiques importants. C'est un territoire pluriel géographiquement organisé autour du littoral forestier et de l'estuaire viticole avec un poids croissant de la métropole sur sa partie Sud.

#### Désenclaver le Médoc

Le Médoc présente la particularité d'être un territoire vaste à faible densité, ce qui pose la question centrale de l'accessibilité aux services et aux équipements, notamment pour les jeunes. Maintenir et renforcer un accès aux droits et à la santé pour tous est la priorité du Médoc. Les situations de précarité et de vulnérabilité sociale présentes doivent être mieux prises en compte par une mise en réseau et un partenariat des acteurs présents.

#### Recenser, fédérer les synergies et coopérer

Le territoire du Médoc dispose d'un riche tissu associatif qu'il soit culturel ou sportif. L'objectif est de promouvoir les actions portées par ses acteurs, de les mettre en réseau et de fédérer les initiatives locales pour leur donner plus d'ampleur. La valorisation de ces dynamiques doit permettre de changer l'image que les habitants ont de leur territoire et de créer du lien social propice aux échanges et aux solidarités entre tous.

#### Partager le Médoc et non le consommer

Le Médoc est un territoire attractif par son capital patrimonial qui a la particularité de concentrer les grandes valeurs paysagères du département. Le maintien d'un équilibre entre l'organisation d'un développement raisonné de l'urbanisation, le respect de la protection des richesses et la gestion durable des milieux sont au cœur du projet de Parc naturel régional. Il s'agit de promouvoir un projet de territoire fondé sur un développement urbain maîtrisé autour de l'affirmation de l'armature urbaine médocaine (grâce au recentrage du développement dans les centres-bourgs et à la revitalisation des centres historiques) tout en préservant et en valorisant les ressources locales et en tenant compte des risques naturels présents.

#### Cultiver l'initiative économique locale

Le Médoc est marqué par une diversité des filières économiques en mutation : agriculture, viticulture, aquaculture, sylviculture, tourisme et industrie des composites. Le secteur enregistre le plus grand nombre de créations de PME/TPE de la Gironde et peut s'appuyer sur le dynamisme de l'artisanat, véritable moteur du territoire. La valorisation économique des ressources locales, l'innovation et la créativité permettront l'essor de ce territoire, notamment par l'émergence d'une économie locale plus circulaire, sociale et solidaire. Le Médoc doit poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente, par la mise en tourisme de tout le territoire.

Le Médoc est un territoire de projet, en mouvement, qui s'est lancé dans une dynamique collective pour obtenir le label « Parc naturel régional ».

Compte-tenu de ce diagnostic partagé, les enjeux définis collectivement par le territoire sont :

**ENJEU n°1 :** Rompre l'isolement géographique et soutenir les actions socio-économiques : « s'adapter au Médoc » et le rendre plus accessible et mobile.

**ENJEU n°2 :** Faire du Médoc un territoire de vie et de citoyenneté, ouvert à tous. Mettre en réseau.

**ENJEU n°3 :** Maîtriser l'espace : la richesse du Médoc, c'est lui-même.

**ENJEU n°4 :** Promouvoir le Médoc comme territoire d'initiatives, d'économie et d'innovation : par le numérique, la formation, l'opportunité de l'économie sociale et solidaire...

Pour atteindre ces ambitions, une **condition de réussite** a été formulée :

**Un territoire à promouvoir autour d'une gouvernance partagée.**

Cette condition nécessite de se saisir de l'opportunité du parc naturel régional pour poursuivre la dynamique collective engagée et porter le projet territorial.

Ce mouvement contribue à forger un autre regard sur l'image et les ressources du territoire et permet de développer de nouvelles activités économiques, en renforçant la mise en réseau, la fédération des acteurs, tant institutionnels que privés ou associatifs et les habitants et doit permettre de soutenir une approche coordonnée des entités médocaines, tout en respectant les identités qui leurs sont propres.



# Le projet pour le Médoc

## OBJECTIF 1

Désenclaver le Médoc et développer des outils pour favoriser la mobilité

## OBJECTIF 2

Mieux prendre en compte les situations de précarité et de vulnérabilité sanitaires et sociales en Médoc

### ENJEU N°1

Rompre l'isolement géographique et soutenir les actions socio-économiques : « s'adapter au Médoc » et le rendre plus accessible et mobile.

## OBJECTIF 3

Miser sur la jeunesse médocaine, très attachée à son territoire : mettre en œuvre une politique globale et renforcer l'offre en direction des jeunes

### ENJEU N°2

Faire du Médoc un territoire de vie et de citoyenneté, ouvert à tous. Mettre en réseau.

## OBJECTIF 1

Capitaliser sur la mobilisation des acteurs locaux pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir une culture vivante en Médoc

## OBJECTIF 2

Construire et renforcer le lien social par des solidarités de proximité et intergénérationnelles, développer les échanges entre habitants, nouveaux arrivants, et résidents temporaires. Renforcer la citoyenneté.

## OBJECTIF 1

Préserver les grands ensembles paysagers médocains et mettre en valeur les richesses naturelles et la biodiversité présentes sur le territoire

## OBJECTIF 2

Préserver et valoriser l'omniprésence de l'eau sur ce territoire et permettre un accès à une ressource de qualité

## OBJECTIF 1

Structurer les acteurs du tourisme autour de la destination Médoc en élaborant une politique touristique diversifiée et cohérente

## OBJECTIF 3

Créer un environnement propice à l'innovation et l'expérimentation. Poser l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme la matrice des futurs projets et inventer des accompagnements adaptés

## ENJEU N°3

Maîtriser l'espace : la richesse du Médoc, c'est lui-même.

## OBJECTIF 3

Garantir un équilibre entre l'organisation d'un développement raisonnable de l'urbanisation et le respect et la protection des richesses et ressources naturelles

## OBJECTIF 2

Renforcer les filières structurantes du Médoc

## ENJEU N°4

Promouvoir le Médoc comme territoire d'initiative, d'économie et d'innovation : par le numérique, la formation, l'opportunité de l'économie sociale et solidaire...

## OBJECTIF 4

Revaloriser et moderniser la saisonnalité à l'échelle du territoire Médoc

2.2

## ENJEU N°1

**Rompre l'isolement géographique et soutenir les actions socio-économiques : « s'adapter au Médoc » et le rendre plus accessible et mobile.**



### OBJECTIF 1

Désenclaver le Médoc et développer des outils pour favoriser la mobilité

Consolider des services de proximité en déployant de nouvelles réponses adaptées à la configuration spatiale du Médoc

#### Repères pour agir :

- 1 Déployer des points de contact sur le territoire pour favoriser l'accès aux droits (guichet unique, maison de services au public, maintien et animation des permanences sociales...)
- 2 Soutenir l'émergence de lieux et projets autour des multiservices solidaires pouvant être mobiles et itinérants (type épicerie solidaire, atelier de réparation, lieu ressource, atelier santé itinérant, adaptation des horaires d'ouverture, permanences téléphoniques...) pour aller vers le territoire
- 3 Poursuivre le déploiement du numérique et renforcer son accessibilité sur le territoire médocain : créer des espaces numériques communs, favoriser des postes de médiateurs numériques dans les bibliothèques, les tiers-lieux...
- 4 Renforcer les actions de lutte contre l'illettrisme, premiers pas vers l'insertion et l'accès aux droits (écrivains publics...)
- 5 Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place de la résidence administrative pour la domiciliation des personnes exclues pour permettre l'ouverture de droits sociaux
- 6 Garantir un accompagnement professionnel par la poursuite de la mise en place, sur le Médoc, de formations adaptées aux besoins du territoire (tourisme, santé et services, composites et matériaux, bois, viticulture, sport nautiques...)
- 7 Rendre lisible et renforcer l'offre des structures de l'insertion par l'activité économique

Renforcer les infrastructures existantes, pré-requis pour l'attractivité du territoire (numériques, routières et maritimes)

#### Repères pour agir :

- 8 Améliorer la performance du réseau routier du Médoc
- 9 Faire vivre des liens « vers et par » l'estuaire : renforcer le rôle des bacs Le Verdon / Royan et Lamarque / Blaye dans l'accès au bassin d'emplois et aux territoires voisins
- 10 Désenclaver le Médoc par le numérique et en faire un territoire pilote en matière de numérique (e-territoire)





Mieux répondre aux besoins en mobilité par une offre diversifiée complémentaire aux réseaux structurants et développer une culture de la mobilité par des actions auprès de tous les habitants et à tous les âges de la vie

#### Repères pour agir :

- 11 Mieux faire connaître l'offre de mobilité existante sur le Médoc et mettre en œuvre des actions de découverte et d'ouverture à la mobilité
- 12 Mettre en place la plateforme de mobilité du Médoc à destination des publics spécifiques en développant une approche solidaire et inclusive : covoiturage solidaire, formation au permis de conduire, auto-école solidaire...
- 13 Accompagner la couverture du territoire en offre adaptée aux besoins spécifiques des populations captives en développant le transport à la demande avec les intercommunalités
- 14 Garantir l'accessibilité par les transports, notamment sur les réseaux transversaux en grand déficit en développant une offre complémentaire de celle structurante





## OBJECTIF 2

Mieux prendre en compte les situations de précarité  
et de vulnérabilité sanitaires et sociales en Médoc

Mailler le territoire par des actions de santé en s'appuyant notamment sur le contrat local de santé, les partenaires sociaux et le dynamisme des acteurs présents

### Repères pour agir :

- 15 Conforter et développer les actions du contrat local de santé existant sur le Médoc
- 16 Permettre l'accès à la santé par des actions de promotion, de prévention et d'accompagnement aux soins
- 17 Faciliter une nouvelle offre d'accueil des professionnels de santé
- 18 Déployer des actions de prévention autour de la santé environnementale : les risques phytosanitaires, les risques santé liés à l'habitat dégradé ou indigne...

Développer et coordonner l'offre en direction des personnes âgées

### Repères pour agir :

- 19 Porter l'émergence d'un guichet unique de proximité pour les personnes âgées par la mise en œuvre d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) sur le Médoc
- 20 Prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement des personnes âgées dans le cadre des actions relevant de la conférence des co-financeurs
- 21 Coordonner des offres de soin et d'aide à domicile par la création de Services Polyvalents d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD)
- 22 Conforter et développer l'accueil familial, notamment par le renfort de l'équipe existante des assistants familiaux

Développer et consolider l'offre d'accompagnement de l'enfance jusqu'à l'âge adulte en intégrant les familles dans leur diversité

### Repères pour agir :

- 23 Redéfinir et remettre en route des instances de coopération avec les partenaires (la maternité de Lesparre, les gendarmeries, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, les collectivités et associations...)
- 24 Se saisir de la plateforme sanitaire et sociale du Médoc pour renforcer l'accès à l'information concernant les droits des jeunes et des familles (santé, logement, alimentaire...)
- 25 Proposer des lieux d'écoute et d'accueil de proximité à destination des familles, mener un véritable travail d'éducation à la parentalité
- 26 Accompagner les élus dans une meilleure prise en compte et inscription des problématiques sanitaires et sociales dans les politiques locales liées à la petite enfance
- 27 Maintenir et renforcer l'intervention des services concernés dans le champ de la protection et de la prévention

- 28 Soutenir une meilleure prise en charge de la santé mentale en Médoc
- 29 Développer des structures accueillant des enfants avec des troubles du comportement (type institut thérapeutique éducatif et pédagogique)





## OBJECTIF 3

Miser sur la jeunesse médocaine, très attachée à son territoire : mettre en œuvre une politique globale et renforcer l'offre en direction des jeunes

Accompagner les collectivités et les associations dans la définition et la mise en œuvre de politiques dédiées à la jeunesse

### Repères pour agir :

- 30 Inciter les collectivités à poursuivre la mise en place des politiques jeunesse en les coordonnant à l'échelle du territoire
- 31 Consolider et développer l'offre éducative par la mise en place d'accueils de loisirs éducatifs ou d'autres formes d'organisation éducatives pour tous les publics
- 32 Développer l'animation d'instances de concertation type « café partenaires » via des rencontres partenariales, la constitution de groupes ressource, pour le développement et la co-construction de projets
- 33 Développer la formation des acteurs autour de la jeunesse
- 34 Renforcer les actions relatives à la mobilité des jeunes
- 35 Mettre en lien les lieux d'éducation (lycées, collèges...) avec leur environnement associatif : favoriser la mutualisation des salles et équipements avec les associations locales, penser la place de la famille au sein des collèges

Soutenir la créativité et les initiatives des jeunes par une réponse coordonnée et lisible des interventions

### Repères pour agir :

- 41 Développer des espaces d'expression afin de faire émerger les projets portés par les jeunes
- 42 Informer, mettre en place et favoriser la création d'associations de jeunes (juniors associations, associations temporaires d'enfants citoyens...)
- 43 Renforcer les dispositifs « jeunes en actions »

Coordonner et renforcer les démarches d'éducation et de prévention sur le Médoc

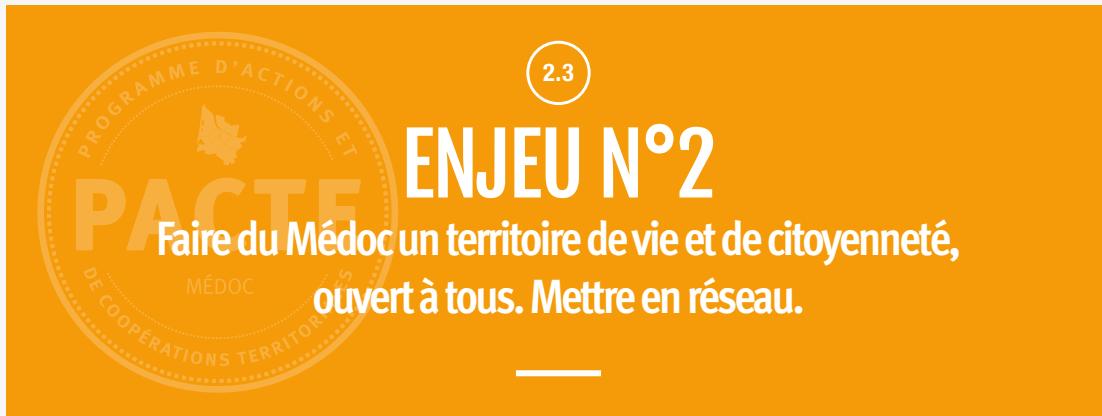
### Repères pour agir :

- 36 Mettre en place et animer un observatoire dédié aux ruptures familiales animé par une cellule de veille notamment autour de la question du décrochage scolaire
- 37 Renforcer le partenariat et l'animation de réseaux à partir des acteurs et des lieux ressources (collèges...)
- 38 Rendre lisible l'offre à destination des jeunes
- 39 Mettre en œuvre la gestion directe des Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) du territoire
- 40 Offrir une réponse diversifiée au problème du logement des jeunes

Accompagner les jeunes vers la professionnalisation

### Repères pour agir :

- 44 Déployer une démarche de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) territoriale en lien avec les besoins actuels et futurs du Médoc
- 45 Poursuivre le déploiement sur le Médoc de formations professionnelles adaptées aux besoins du territoire (tourisme, bois, viticulture, sport, composites...)
- 46 Mener une réflexion sur la relocalisation sur le Médoc d'offre de formation en faveur des jeunes 16/25 ans (animateurs, BAFA, accompagnement à la scolarité...)
- 47 Multiplier les événements locaux favorisant l'information et la rencontre des jeunes et des employeurs, dans des formats participatifs et interactifs



## OBJECTIF 1

Capitaliser sur la mobilisation des acteurs locaux pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir une culture vivante en Médoc

Renforcer les partenariats et la coordination autour des projets de développement artistiques et culturels du territoire, pour en faire un moteur du vivre ensemble

### Repères pour agir :

- 48 Favoriser l'émergence d'un lieu ressource multiculturel ouvert, support d'une mise en réseau à l'échelle du Médoc des acteurs culturels et économiques
- 49 En complément, mailler le territoire par l'émergence de lieux ouverts à la création et à la diffusion culturelle, source de nouveaux partenariats et fédérer un écosystème d'associations autour de ces projets
- 50 Co-construire avec les parties prenantes des projets de développement artistique et culturel sur le Médoc, susceptibles d'alimenter les parcours éducatifs et citoyens des enfants et des jeunes, des circuits « découverte du Médoc »

Favoriser le « faire ensemble » entre acteurs culturels, sportifs et sociaux, autour de projets partagés

### Repères pour agir :

- 51 Valoriser les outils permettant la coopération entre les acteurs
- 52 Compléter le maillage existant par la mutualisation des moyens techniques et humains et des équipements sportifs et par la coordination entre acteurs pour favoriser le soutien aux projets associatifs
- 53 Mettre en valeur le patrimoine culturel autour des musées du Médoc
- 54 Expérimenter et créer un fonds coopératif pour soutenir les projets culturels et sportifs
- 55 Penser les collèges comme leviers de développement local par l'ouverture de leurs équipements sportifs à la vie locale, en concertation avec l'ensemble des acteurs potentiels



## OBJECTIF 2

Construire et renforcer le lien social par des solidarités de proximité et intergénérationnelles, développer les échanges entre habitants, nouveaux arrivants, et résidents temporaires.  
Renforcer la citoyenneté.

Mailer le territoire en équipements de vie adaptés à tous les âges : médiathèques, bibliothèques, tiers lieux, couverture numérique, gymnases, salles de sport, piscines...

### Repères pour agir :

- 56 Faire des lieux de lecture publique des espaces multi-activités
- 57 Soutenir des actions permettant de compenser la pénurie en piscine et ainsi favoriser les activités nautiques générant des emplois
- 58 Structurer et animer, aux abords des lieux culturels déjà existants, des espaces ouverts à tous, de loisir, de sport et culture (skatepark, niches à livres, jeux pour enfants, panneaux de basket...)

Valoriser l'engagement associatif et l'implication citoyenne

### Repères pour agir :

- 59 Organiser des événements dédiés au bénévolat associatif pour sensibiliser et valoriser les initiatives locales
- 60 Sensibiliser les 16/25 ans à la vie associative et au bénévolat par une campagne d'information dans les collèges, les lycées, les missions locales...
- 61 S'appuyer sur les manifestations d'envergure pour fédérer les énergies bénévoles, présenter les associations et leurs projets
- 62 Se saisir de l'opportunité du service civique volontaire pour faire découvrir la vie associative aux jeunes et permettre l'appropriation des projets menés par les associations de proximité pour qu'ils s'y investissent
- 63 Accompagner l'émergence des démarches de participation citoyenne comme le système d'échange local, l'émergence d'une université populaire - éducation populaire, les échanges de savoirs





## OBJECTIF 1

Préserver les grands ensembles paysagers médocains et mettre en valeur les richesses naturelles et la biodiversité présentes sur le territoire



Développer l'action foncière visant à préserver des espaces naturels, agricoles et forestiers

### Repères pour agir :

- 64 Animer des temps d'échange et de concertation dans les domaines agricole, viticole et sylvicole avec les acteurs concernés
- 65 Actionner les différents outils d'anticipation et de maîtrise foncière à vocation agricole et forestière, afin de protéger et valoriser économiquement ces espaces
- 66 Soutenir les actions visant à maintenir et à renforcer les continuités écologiques du territoire (trames vertes et bleues)



Favoriser la transition énergétique du Médoc

### Repères pour agir :

- 70 Favoriser la transition énergétique par l'émergence des énergies renouvelables et le développement raisonné du photovoltaïque présent sur le Médoc
- 71 Promouvoir l'éducation et les pratiques de sobriété énergétique dans tous les domaines : habitat, mobilité, loisirs, tourisme...
- 72 Créer une plateforme d'éco-habitat, visant à proposer un point d'information et de partage des pratiques de rénovation ou de construction respectueuses de l'environnement et du patrimoine local

Mieux connaître les richesses du territoire médocain, éduquer à l'environnement et aux paysages

### Repères pour agir :

- 67 Conforter et animer le réseau des acteurs de protection de l'environnement de ce territoire pour mieux connaître ses richesses et les préserver
- 68 Développer des circuits de découverte et protection des milieux par des accès canalisés, par la mise en place de liaisons douces et par des sentiers d'interprétation
- 69 Promouvoir des actions d'éducation à l'environnement autour de la relance de pratiques historiques (gemmage, ostréiculture...), de la faune et la flore du Médoc. Poursuivre les actions de sensibilisation à l'environnement le long du littoral médocain





## OBJECTIF 2

Préserver et valoriser l'omniprésence de l'eau sur ce territoire et permettre un accès à une ressource de qualité

### Préserver et valoriser les zones humides et les cours d'eau

#### Repères pour agir :

- 73 Optimiser la gouvernance locale par la coordination des structures de gestion sur les zones humides (bassin versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau-de-Médoc) et assurer une assistance technique à la définition des actions de protection et de restauration de ces zones
- 74 Déployer les outils de gestion agro-environnementale et hydraulique des marais et zones humides
- 75 Poursuivre l'assistance aux collectivités sur l'initiative « zéro rejet des stations d'épuration » (Centre Médoc et Littoral) et développer cette action sur l'ensemble du projet de parc naturel régional
- 76 Mener une réflexion partagée entre changement des pratiques agricoles et amélioration de la qualité des cours d'eau

### Mener une politique coordonnée de la ressource en eau, créer du lien pour assurer une solidarité

#### Repères pour agir :

- 77 Accompagner le projet de ressource de substitution du champ captant des Landes du Médoc
- 78 Préserver la ressource en eau et accompagner les collectivités dans leurs réponses aux objectifs fixés par les SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du territoire médocain
- 79 Poursuivre et améliorer les actions en termes d'économie d'eau par la sensibilisation des particuliers en lien avec le futur Parc naturel régional et l'entretien des réseaux d'adduction d'eau potable
- 80 Mettre en œuvre des réponses coordonnées à la problématique de la qualité de l'eau potable dans le Nord (entrée d'eau saline) et le Sud Médoc (domaine minéralisé)

### Améliorer et poursuivre la gestion des espaces et la prévention des risques présents sur le territoire : inondation, érosion, incendie, nucléaire... et s'adapter aux changements climatiques

#### Repères pour agir :

- 81 Veiller au devenir des espaces naturels agricoles et forestiers en arrière dune dans la perspective de la relocalisation des biens et équipements
- 82 Maintenir une zone tampon entre les espaces reconquis par la mer et les nouvelles zones à urbaniser (Lacanau, Soulac...)
- 83 Mener une réflexion partagée sur la frange estuarienne soumise au risque inondation
- 84 Prévenir les conflits d'usages dans les zones de lisière, interface entre l'urbanisme et la forêt ou la vigne (prise en compte du risque incendie, de la pollution...)





## OBJECTIF 3

**Garantir un équilibre entre l'organisation d'un développement raisonnable de l'urbanisation et le respect et la protection des richesses et ressources naturelles**

*Point d'appui : la future charte du Parc naturel régional, opposable aux documents d'urbanisme*

**Accompagner la redynamisation des bourgs du Médoc pour « réinscrire / affirmer leur centralité » dans le territoire et en faire un levier d'attractivité territoriale**

### Repères pour agir :

- 85 Accompagner les projets d'aménagement de manière intégrée et partagée en articulant les dispositifs, les partenariats et les initiatives publiques et privées
- 86 S'appuyer sur les documents d'urbanisme en cours d'élaboration ou de mise en œuvre (plan départemental de l'habitat, programmes locaux de l'habitat, schéma de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme intercommunaux) pour garantir un équilibre spatial pensé dans son ensemble et à un niveau intercommunal
- 87 Favoriser l'émergence de plans locaux d'urbanisme intercommunaux sur ce territoire qui en est dépourvu
- 88 Accompagner la revitalisation des centres anciens par le développement et la diversification de l'offre d'habitat
- 89 Maintenir des services publics et privés de proximité, des commerces et de l'artisanat local

**Conforter le développement urbain dans les centres-bourgs et revaloriser les espaces publics, lieux du vivre ensemble**

### Repères pour agir :

- 90 Travailler sur la densification urbaine grâce à la réflexion sur les formes urbaines moins consommatrices de foncier, en veillant à la limitation des extensions urbaines au détriment des espaces naturels agricoles et forestiers (notamment grâce aux PLUI) et en menant une réflexion sur le potentiel foncier issu des divisions parcellaires
- 91 Développer la veille et le portage fonciers à vocation urbaine visant à accompagner le développement de l'offre d'habitat et d'équipements publics en recentrage du développement dans les centres bourgs et en comblement des dents creuses (en limitation des extensions urbaines)
- 92 Mener une action globale de revalorisation et de restauration paysagère (fronts de mer des stations balnéaires, entrées de ville, zone d'activités économiques, sites de camping dans les dunes...)
- 93 Répondre à l'attractivité urbaine du littoral en diversifiant l'offre de logement



2.5

## ENJEU N°4

**PROMOUVOIR LE MÉDOC COMME TERRITOIRE D'INITIATIVE,  
D'ÉCONOMIE ET D'INNOVATION : PAR LE NUMÉRIQUE, LA FORMATION,  
L'OPPORTUNITÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE...**



### OBJECTIF 1

Structurer les acteurs du tourisme autour de la destination Médoc en élaborant une politique touristique diversifiée et cohérente

Appuyer la structuration des acteurs du tourisme

Développer l'industrie touristique en sortant de la « monoculture balnéaire », par la mise en tourisme de tout le territoire

#### Repères pour agir :

- 94 Améliorer la connaissance des pratiques et attentes touristiques : analyse de la demande / attentes des clients, consommation des touristes, analyse de la concurrence (benchmark)
- 95 Coordonner une stratégie de communication globale : contenus, outils, modes de diffusion (réseaux sociaux, webdesign), relations voyagistes / tours opérateurs...
- 96 Accompagner la professionnalisation et la mise en réseau des offices du tourisme

#### Repères pour agir :

- 97 Aider à la structuration et la diversification de l'offre touristique en s'appuyant sur les richesses du territoire : oenotourisme, nature, santé, culture, mais aussi un tourisme historique autour des légendes locales, un tourisme industriel et artisanal...
- 98 Se saisir de l'opportunité du tourisme fluvial pour créer des passerelles entre le tourisme bleu, vert et rouge
- 99 Développer le tourisme vert par un conventionnement avec les propriétaires pour les chemins de randonnée
- 100 Développer l'accès à une pratique « loisirs sportifs » plus large pour les Médocains et les visiteurs, en s'appuyant sur le plan départemental des espaces et sites d'itinérance, axé sur le développement maîtrisé des sports de nature, en partenariat avec les forestiers et les viticulteurs (conventions d'entretien des chemins, information et connaissance des itinéraires...) : randonnées pédestres, VTT...



## OBJECTIF 2

Renforcer les filières structurantes du Médoc

Accompagner l'avenir du massif forestier multifonctionnel en prenant en compte les risques naturels présents sur le Médoc

### Repères pour agir :

- 101 Renforcer les débouchés économiques en développant de nouveaux partenariats entre l'amont et l'aval de la filière bois
- 102 Rendre attractif le territoire afin d'attirer les investisseurs de la filière bois et rechercher de nouveaux marchés dans la transformation du bois (lamellés-collés ou lamellés-croisés), chimie verte (biomasse, bois énergie) et inciter les petites et moyennes entreprises à développer sur place la filière bois pour les ouvrages locaux
- 103 Monter des formations autour des métiers de la filière bois
- 104 Favoriser la gestion durable de la forêt. Suivre les conséquences du changement climatique sur les écosystèmes et les prendre en compte dans les plans de gestion des forêts. Prévenir l'aggravation du risque de feu
- 105 Se saisir de l'opportunité pour l'export du terminal conteneur du Verdon



Accompagner la structuration de la filière composite - nouveaux matériaux

### Repères pour agir :

- 106 Favoriser l'émergence de la zone d'équilibre multisites et permettre la création d'un écosystème de TPE et PME autour du projet
- 107 Soutenir les filières économiques régionales d'excellence ancrées dans le tissu médocain

Inscrire les filières historiques (agriculture, viticulture, mais aussi nautisme) au cœur du projet de territoire

### Repères pour agir :

- 108 Encourager une agriculture respectueuse de l'environnement : traitement des effluents vitivinicoles, plantation de haies...
- 109 Mettre en avant les produits labellisés « indication géographique protégée »
- 110 Favoriser la reprise des activités historiques : ostréiculture, gemmage
- 111 Développer la filière nautique et l'artisanat, en lien avec les ports, le terminal du Verdon, mais aussi la déconstruction des navires de plaisance et les composites



## OBJECTIF 3

Créer un environnement propice à l'innovation et l'expérimentation.  
Poser l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme la matrice des futurs projets et inventer des accompagnements adaptés



Accompagner les projets innovants dans tous les domaines où l'ESS peut intervenir (agriculture, culture, tourisme, patrimoine, ressources naturelles, tiers lieux, épiceries solidaires...) et permettre une meilleure complémentarité et coopération des initiatives en cours

Inciter le développement de l'économie circulaire et des circuits courts (viticulture, forêt, agriculture...)

### Repères pour agir :

- 112 Créer une maison, un incubateur pour les projets médocains, lieu ressource et de partage entre les collectivités territoriales et les initiateurs privés
- 113 Soutenir et valoriser la créativité via l'économie sociale et solidaire, pour en faire un levier de l'attractivité médocaine

- 114 Favoriser l'installation des producteurs (alimentaires ou non) locaux, le maintien des terres agricoles à vocation vivrière
- 115 Accompagner la mise en œuvre d'une politique d'accueil de qualité chez les producteurs
- 116 Soutenir des points de vente collectifs de producteurs, des marchés nocturnes en saison et hors saison
- 117 Permettre un approvisionnement en produits frais et locaux des restaurations collectives
- 118 Soutenir un système alimentaire local territorial pour la valorisation des productions agricoles, des savoir-faire locaux et d'une économie de proximité





## OBJECTIF 4

Revaloriser et moderniser la saisonnalité  
à l'échelle du territoire Médoc



### Organiser la saisonnalité

### Professionnaliser et « fluidifier » l'emploi saisonnier

#### Repères pour agir :

- 119 Améliorer la connaissance sur la question de la saisonnalité (besoin des employeurs, des saisonniers...)
- 120 Penser une maison des saisonnalités comme lieu ressource dans tous les domaines (emploi, formation, logement, soins)

#### Repères pour agir :

- 121 Étudier les complémentarités possibles entre filière (touristique, agricole) par des jumelages été / hiver, des bi-qualifications
- 122 Réfléchir à la désaisonnalité, accompagner les employeurs dans les recrutements
- 123 Lancer une bourse aux emplois saisonniers élargie à l'échelle du territoire Médoc



### Accompagner le développement touristique en structurant la saisonnalité d'accueil et de formation

#### Repères pour agir :

- 124 Faire de la saisonnalité un terrain d'innovation en s'appuyant sur le réseau de l'économie sociale et solidaire
- 125 Faire émerger des hébergements collaboratifs permettant de répondre à la diversité des besoins



# Partie 3

## LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DU MÉDOC POUR AGIR

Le Département de la Gironde agit quotidiennement en faveur du territoire du Médoc, et ce de plusieurs façons : par sa présence territoriale et la proximité de ses services, par ses investissements et les équipements qu'il peut réaliser, par l'accompagnement des projets qu'il propose. Ce faisant, il dispose d'une véritable capacité à faire levier, à impulser comme à soutenir des projets, dans le cadre des compétences dévolues par la loi.

Il entend continuer à jouer pleinement ce rôle, en recherchant toujours synergies et complémentarités avec les autres acteurs du Médoc, pour répondre aux enjeux tant actuels que futurs.

3.1

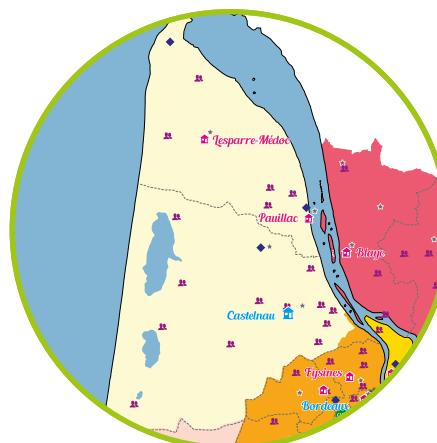
### Une présence au quotidien sur le territoire du Médoc



## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA SANTÉ

Permettre aux Girondins un accès facilité à leurs droits (santé, prévention, insertion, enfance, parents vieillissants, handicap,...) grâce à un réseau de proximité

- Pôle de Solidarité (qui intègre également 1 MDSI)
- MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion)
- Permanence sociale MDSI
- Antenne sociale MDSI
- Point de consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- CLIC
- Limite de canton



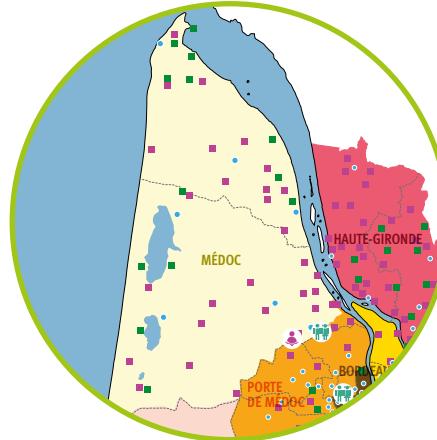
73

AGENTS  
PRÉSENTS SUR  
LE TERRITOIRE,  
DIRECTEMENT AU  
SERVICE DE SES  
HABITANTS

## L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES DOMAINES « NATURE »

Assurer une offre éducative et un accès à la culture sur l'ensemble du territoire grâce à un réseau d'équipements, de structures de proximité et d'espaces ouverts au public

- Pôle Jeunesse Territorial (PJT)
- Bibliothèque du réseau départemental
- Collège public
- Espace Naturel Sensible
- Limite de canton



101

AGENTS  
PRÉSENTS SUR  
LE TERRITOIRE,  
DIRECTEMENT AU  
SERVICE DE SES  
HABITANTS

## LA MOBILITÉ

Favoriser l'accès au transport par une offre de services et de solutions au plus près des besoins

- 503 Lignes TRANSGIRONDE
- Lignes e-car TRANSGIRONDE
- Lignes été TRANSGIRONDE
- Liaison Expresse
- Connexions TransGironde
- Connexions TransGironde + TBC
- TER Connexions gares TER Aquitaine
- Réseaux Urbains Tbc / Baïa / CALI
- TransGironde proximité
- Routes départementales
- Autoroutes / Rocade
- Lignes TER Aquitaine / SNCF
- CRD Centre Routier Départemental
- Aire de covoiturage TransGironde
- Aire de covoiturage TransGironde (en projet)



141

AGENTS  
PRÉSENTS SUR  
LE TERRITOIRE,  
DIRECTEMENT AU  
SERVICE DE SES  
HABITANTS

3.2

## Un savoir-faire mobilisable par les acteurs du territoire

Accompagner l'émergence de projets sur le territoire constitue une mission essentielle du Département de la Gironde, qui va encore se renforcer à l'avenir. Outre la mobilisation des services départementaux, l'agence d'appui au développement territorial et les structures « satellites » du Département (IDDAC, CAUE, Gironde Numérique...) peuvent être mobilisées pour conseiller les porteurs de projets locaux.

Selon le besoin, cet accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- l'apport d'informations de 1<sup>er</sup> niveau sur une thématique, un dispositif,
- un conseil en gestion locale,
- la mise à disposition de données du Département et leur analyse,
- l'information et l'expertise technique pour la définition d'une politique publique,
- l'accompagnement de la réflexion du maître d'ouvrage.

Dans ce cadre, l'intervention du Département peut prendre différentes formes selon le degré d'avancement du projet :

- **émergence du projet** : rappel des étapes à prendre en compte pour construire et conduire un projet, aide à la définition du besoin, appui pour la rédaction du cahier des charges de sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un prestataire d'étude ou d'un maître d'œuvre, information sur les financements mobilisables...
- **mise en œuvre du projet** : avis sur les aspects techniques et réglementaires relevant des compétences départementales, conseil pour le suivi des missions du prestataire...
- **évaluation du projet** : aide à la définition de critères quantitatifs et qualitatifs...
- la réalisation de prestations d'assistance technique dans le cadre légal (prestations tarifées),
- la mutualisation d'équipements et de matériels départementaux, pour la mise en œuvre d'un projet.

Le Département intervient par exemple sur les thématiques suivantes :

### DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS HUMAINES

#### ÉDUCATION ET COLLÈGES



- Apporter son expertise technique et conseiller pour concevoir des projets en matière de jeunesse, de citoyenneté, d'éducation, de prévention, en concertation avec les acteurs locaux...
- Conseiller sur les conditions de mise à disposition d'un équipement du Département (salle d'informatique, salle de musique, équipement sportif, etc.)...

*Par exemple sur le Médoc :*

- Accompagnement du collège Georges Mandel de Soulac lors de son engagement dans une démarche d'Agenda 21. Après avoir consulté les élèves sur ce qui fait leur bien-être et leur mal-être, le collège s'est lancé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions avec un double objectif : répondre aux enjeux de développement durable et favoriser le bien-être de tous.

#### LECTURE PUBLIQUE



- Accompagner des projets dans le cadre du Plan départemental de lecture publique.

*Par exemple sur le Médoc :*

- Impulsion par la Bibliothèque départementale de prêt d'une réflexion menée avec le Pays Médoc autour des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Des ateliers regroupant une diversité d'acteurs (élus, animateurs de centre de loisirs, bibliothécaires, associations d'éducation populaire...) déboucheront sur la réalisation d'une boîte à outils TAP contenant tutoriels, fiches d'animations, supports théoriques. Elle sera diffusée et mise à disposition pour l'ensemble des acteurs du territoire, notamment via le site biblio.gironde du Département.

## **SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE, ACTION CULTURELLE ET CITOYENNETÉ**



- Accompagner dans la mise en place de projets partagés entre tous les acteurs...
- Accompagner dans l'analyse, le soutien et l'émergence des partenaires...
- Aider dans la structuration des politiques sportives, culturelles territoriales...

*Par exemple sur le Médoc :*

- Accompagnement de la commune de Vensac pour la définition et le montage d'un projet de réhabilitation d'un ancien chai en équipement sportif de proximité accueillant un espace dédié à la pratique sportive des plus jeunes, un espace voué à la gymnastique et un espace de remise en forme : mise en lien avec les partenaires institutionnels et les partenaires et entreprises spécialisées pour ce projet innovant faisant appel à une réelle technicité.
- Accompagnement de l'association « Chouette, on le fait ensemble » de Pauillac pour le développement de son activité : mise en réseau auprès de partenaires permettant un rayonnement de plus en plus important, aide de recherches financières privées et à la constitution de dossiers, formation de cadres, accueil de jeunes girondins en service civique.

## **DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES**

### **PATRIMOINE ET PAYSAGE**



- Orienter dans la protection, la gestion et l'aménagement qualitatif des paysages...

- Accompagner dans les actions en faveur de la sensibilisation, de la protection et de la mise en valeur des paysages et des espaces naturels d'intérêt public...

*Par exemple sur le Médoc :*

- Engagement du Département auprès du Pays Médoc dans l'élaboration de sa charte de Parc naturel régional. Une expertise a été développée dans le cadre de la rédaction du cahier des paysages. Ce cahier constituant la stratégie de préservation des paysages de la charte vise à identifier la diversité des paysages médocains et les enjeux paysagers de protection, valorisation ou réhabilitation associés.

### **FONCIER**



- Intervenir pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels, pour soutenir les projets d'habitat et d'aménagement...

*Par exemple sur le Médoc :*

- Réflexion en cours pour développer l'entretien des peuplements d'acacia pour valoriser cette essence en partenariat avec le groupement forestier du Médoc, la SAFER et les communes.

### **HABITAT / URBANISME**



- Accompagner, de l'élaboration à leur mise en œuvre, les politiques locales de l'habitat (PLU, OPAH, PIG...), la construction et l'amélioration de projets habitat-logement, du parc public et du parc privé (logements adaptés, urgence solidaire, foyers jeunes travailleurs, résidences sociales, maisons familiales, questions énergétiques...), la gestion des parcours résidentiels (gens du voyage, aide à la gestion de la demande de logements, aide à la gestion des logements, etc...)...
- Accompagner, lors de l'élaboration des documents de planification urbaine et de déplacement et pour les projets d'aménagement et de revitalisation de bourgs, par la mobilisation de compétences transversales...

*Par exemple sur le Médoc :*

- Accompagnement de la commune de Lesparre-Médoc dans l'élaboration d'une stratégie d'aménagement pour revitaliser son centre-bourg qui combine l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, la réflexion relative à un plan de déplacement et la définition d'un plan d'actions sur l'habitat.

### **MOBILITÉ, TRANSPORTS, ROUTES**



- Apporter des conseils pour les aménagements, aider pour la mise en place de services de transport de proximité, pour l'instauration d'une politique d'itinérance (voies cyclables...), pour monter des projets liés au covoiturage, pour des tiers lieux ou du télétravail...

*Par exemple sur le Médoc :*

- Conseil du centre routier départemental auprès des communes et intercommunalités du Médoc pour établir un programme d'actions et de réalisations d'aménagements à mener en coordination entre les différentes maîtrise d'ouvrage. C'est le cas avec les aménagements en cours à Saint-Laurent-Médoc, à Cissac ou encore à Grayan-et-l'Hôpital.

## ET DEMAIN...

À travers le pacte territorial du Médoc, le Département s'engage à mettre à disposition cet ensemble de compétences, en les orientant sur les priorités qui ont émergé du dialogue territorial : un meilleur accompagnement de la jeunesse médocaine, la recherche de solutions relatives à l'accessibilité des équipements et des services présents et futurs du territoire, l'accompagnement de l'innovation et de la créativité dont font preuve les porteurs de projets locaux, l'émergence d'un projet culturel à forte valeur ajoutée pour ce territoire et le maintien de l'équilibre entre développement urbain et préservation de la qualité de vie présente en Médoc.

Le Département de la Gironde indiquera ainsi, dans le cadre du volet opérationnel, à quel moment et dans quelle mesure il mobilisera son ingénierie pour accompagner les initiatives locales et les projets, qu'ils soient portés par des communes ou des acteurs associatifs, qui répondent aux besoins identifiés dans le cadre du pacte.

Parce que l'information et la connaissance constituent également une ressource importante pour les acteurs locaux, le Département s'engage à partager un certain nombre de données et d'études et à en favoriser l'appropriation par les acteurs locaux. Il met ainsi à disposition un certain nombre d'observatoires, dont l'accès sera facilité via le portail **Girondescopie**.

Enfin, la mise en lien des acteurs et des projets, le partage d'expériences à travers les conseils de territoire, sont une des modalités d'accompagnement des actions émergentes et le Département entend poursuivre dans cette voie qui a déjà, au cours des précédents conseils de territoire, démontré sa pertinence, son utilité et son efficacité.

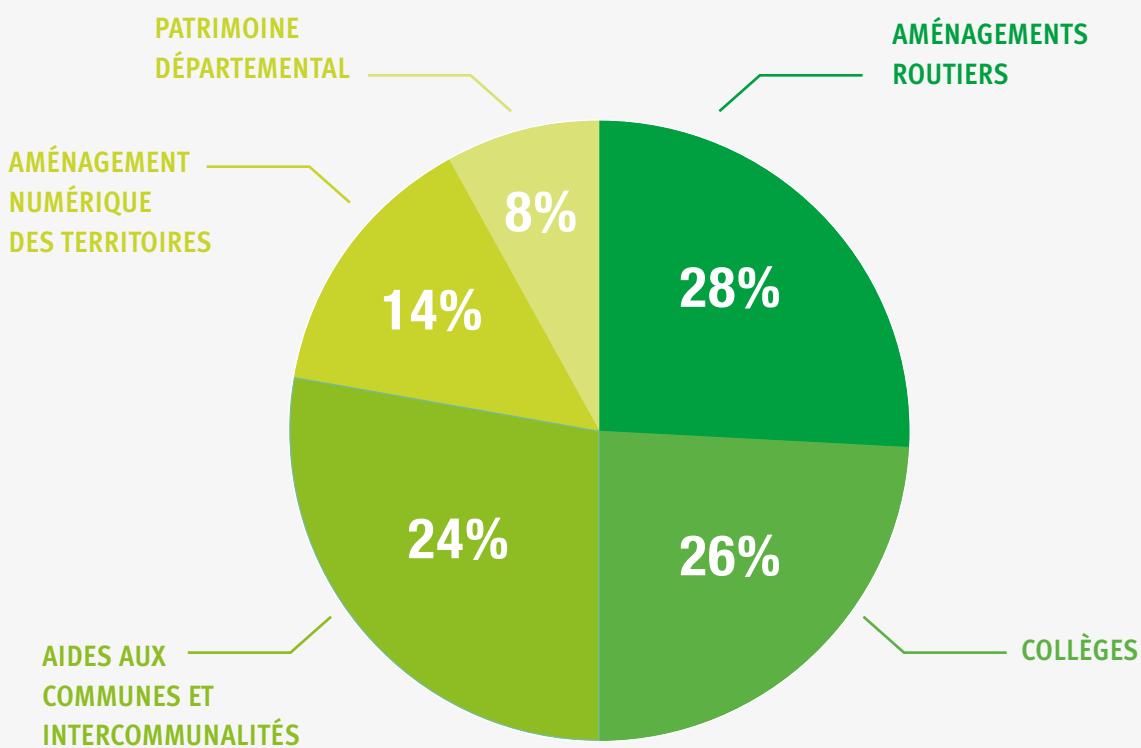


3.3

## L'investissement du Département pour l'avenir du Médoc et de ses habitants

Chaque année, le Département adopte un budget d'environ 1,6 milliard d'euros à l'échelle de la Gironde en faveur du développement équilibré du territoire, de la cohésion sociale, du soutien aux familles. D'ici 2021, le Département compte poursuivre son engagement en apportant son concours à plusieurs niveaux : par son investissement et ses opérations en maîtrise d'ouvrage, par son soutien aux acteurs locaux (collectivités territoriales, associations..) et aux Gérontins qui, pour différentes raisons, rencontrent des difficultés dans leur vie. Ce seront ainsi plus de 850 millions d'euros qui seront investis en Gironde sur les cinq prochaines années pour améliorer le quotidien de tous et qui bénéficieront aux collectivités territoriales et aux entreprises. Ces investissements viseront à conforter le maillage départemental en collèges, en équipements départementaux, ainsi qu'à moderniser et sécuriser les infrastructures routières. Ils permettront, aux cotés des collectivités, de déployer le très haut débit et d'accompagner les projets d'aménagements locaux. Les associations continueront également d'être accompagnées notamment en fonctionnement, avec plus de 100 millions dédiés à la dynamique associative sur cinq ans.

### FOCUS SUR LA RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT EN GIRONDE



# Partie 4

## FAIRE VIVRE, ENSEMBLE, LE DIALOGUE TERRITORIAL

À travers le pacte territorial du Médoc, le Département et les acteurs locaux se mettent ensemble en mouvement. Certaines actions se concrétiseront rapidement, d'autres émergeront en cours de route. Afin que l'ensemble demeure dans une logique de construction collective d'un projet de territoire, le dialogue, la participation citoyenne et l'évaluation constituent des conditions de réussite essentielles. Ces trois éléments, indissociables, soutiendront et alimenteront la dynamique de travail collectif.

4.1

### Dialoguons et partageons

#### LE CONSEIL DE TERRITOIRE DU MÉDOC

La dynamique enclenchée à travers la co-construction du *Livre blanc des territoires girondins* puis le partage du pacte constitue un axe fort de la nouvelle stratégie départementale en faveur des solidarités humaines et territoriales. Animer un dialogue riche, ouvert à l'ensemble des acteurs, pour soutenir les initiatives locales porteuses de lien social, est un objectif en soi que poursuit le Département de la Gironde. À travers le conseil de territoire du Médoc, il s'engage à fédérer, en proximité, les acteurs du territoire, à nourrir et à animer des réflexions collectives et à jouer pleinement son rôle de trait d'union.

#### LE CONSEIL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Quoi ?** Un espace de concertation associant les forces vives du territoire du Médoc, pour partager et échanger à chaque étape de la démarche

**Qui ?** Les représentants des collectivités territoriales, des associations, de l'État, des forces économiques... : tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du pacte

**Quand ?** Deux fois par an

**Où ?** Sur le territoire du Médoc, dans différents lieux du secteur

**Comment ?** À chaque fois, une animation et un contenu spécifiques sont proposés autour des priorités du pacte pour accompagner la mise en œuvre du projet

#### DEUX CONSEILS DE TERRITOIRE PAR AN POUR SUIVRE LE PACTE ET LE FAIRE AVANCER

Le Département propose aux acteurs de faire du conseil de territoire du Médoc un lieu de dialogue permanent et d'animation de proximité sur la durée du pacte.

Au rythme de deux conseils de territoire par an, ces temps d'échange permettront :

- de rendre compte de l'avancée des projets et des partenariats à l'échelle du territoire, dans un esprit de partage de connaissance, de croisement des points de vue et d'amélioration du plan d'actions
- de créer des opportunités de travail en commun, de faire connaître des initiatives et expériences pour ouvrir le territoire à de nouvelles réponses et donner l'envie d'innover

De nouveaux acteurs, souhaitant s'impliquer dans cette démarche en faveur du Médoc, pourront s'associer à ces temps de dialogue.



## L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU DIALOGUE EST MOBILISÉE POUR ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE

### LES ÉLUS RÉFÉRENTS DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU MÉDOC



**Dominique Fedieu,**  
Conseiller départemental  
du canton Sud-Médoc



**Pascale Got,**  
Conseillère départementale  
du canton Sud-Médoc

### LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR LE SECTEUR DU MÉDOC



**Sonia Colemyn,**  
Conseillère départementale  
du canton Nord-Médoc



**Grégoire De Fournas,**  
Conseiller départemental  
du canton Nord-Médoc

## LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES GIRONDINS

Espace de dialogue à l'échelle départementale, la conférence annuelle des territoires girondins permettra aux acteurs locaux et départementaux de partager un temps d'échange et d'information sur l'avancée du projet global Gironde 2033. Elle constituera une opportunité pour chaque territoire de remettre en perspective ses propres projets dans le projet girondin et par rapport à ceux des autres territoires. Le Département propose ainsi d'occuper pleinement son rôle d'animateur des solidarités humaines et territoriales.

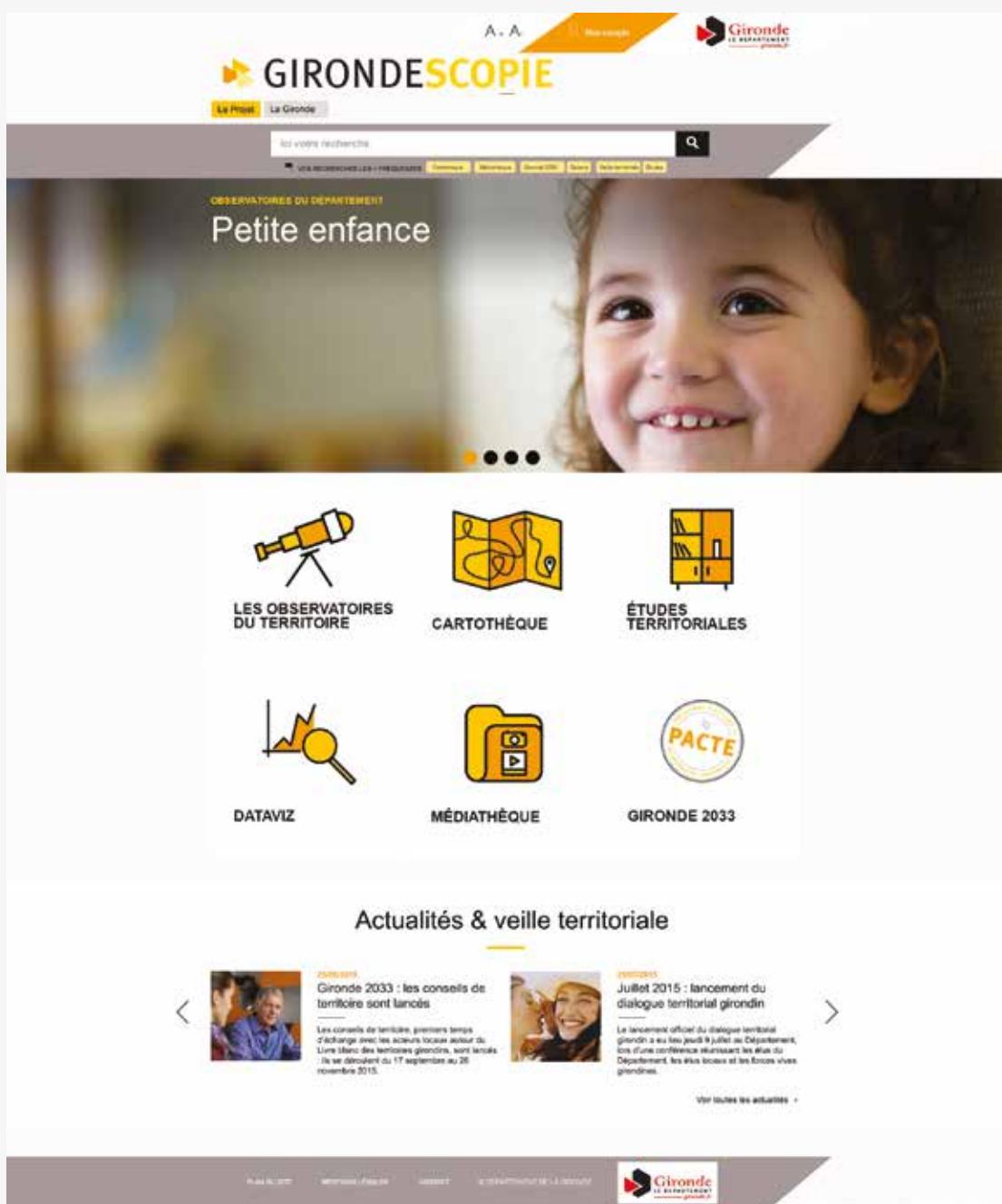


## UN OUTIL DÉDIÉ : GIRONDESCOPIE

Afin de faciliter le travail des conseils de territoire et de partager au mieux informations et connaissances, une plateforme numérique, Girondescopie, est créée. Elle permettra notamment de valoriser les actions et les projets pour le Médoc, de les faire connaître au plus grand nombre pour susciter synergies et complémentarités.

Les conseils de territoire ont rappelé la richesse des initiatives existantes et en devenir sur ce secteur, la pluralité des acteurs. Tous ont exprimé, de façon réitérée, le souhait de les recenser pour les valoriser et les connecter. Afin de poursuivre cet échange initié lors des premiers conseils de territoire, la dimension collaborative de Girondescopie permettra aux acteurs d'inscrire de nouvelles initiatives et projets en lien avec les priorités du pacte.

Un accès facilité au suivi du pacte, à son calendrier, à ses rencontres sera également mis en ligne pour permettre à chacun d'avoir les informations actualisées sur le cadre de coopération et la vie du pacte.



Le Pacte La Gironde

### GIRONDESCOPIE

Le Pacte La Gironde

Actualités & veille territoriale

25/09/2015 Gironde 2033 : les conseils de territoire sont lancés

Les conseils de territoire, premiers temps d'échange avec les acteurs locaux autour du Livre blanc des territoires girondins, sont lancés : ils se déroulent du 17 septembre au 26 novembre 2015.

29/07/2015 Juillet 2015 : lancement du dialogue territorial girondin

Le lancement officiel du dialogue territorial girondin a eu lieu jeudi 9 juillet au Département, lors d'une conférence réunissant les élus du Département, les élus locaux et les forces vives girondines.

Voir toutes les actualités

Actualités

Actualités

Actualités

Gironde

## LA POURSUITE DES CONCERTATIONS TERRITORIALES AUTOUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Dans une logique d'adaptation de ses politiques aux réalités territoriales, le Département de la Gironde continuera de proposer des temps d'échange et de travail sur la mise en œuvre de ses politiques sectorielles afin de nourrir les conseils de territoire. Cela se traduira par une association de chacun à différents temps de mise en œuvre (contribution à la définition des politiques, association aux bilans annuels, travail technique avec les partenaires autour d'actions à développer...). Le pacte et les conseils de territoire sont l'occasion d'une mise en synergie de ces différents plans et schémas et de les concrétiser sur le territoire du Médoc.

### MISE EN SYNERGIE SUR LE TERRITOIRE DE TOUS LES PLANS ET SCHÉMAS DE POLITIQUE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT



4.2

## Encourageons la participation

Avec la délibération du 22 décembre 2014 relative à la participation citoyenne, le Département de la Gironde recherche, lorsqu'il conduit un projet, la pertinence d'y associer les citoyens. Il vise ainsi la réponse la plus adaptée possible aux besoins des habitants, en faisant entendre la voix des destinataires de son action. Il le fait par exemple à travers le Conseil départemental des jeunes, l'évaluation participative du covoiturage, en allant à la rencontre des Girondins lors de la démarche 33 Tours, par l'association des publics concernés à l'évaluation du Revenu de Solidarité Active (RSA), ou encore le recours à la méthode Spiral. Celle-ci vise à identifier collectivement des actions pour le bien-être de tous, pour aujourd'hui et pour demain, en favorisant l'échange entre plusieurs types d'acteurs, à partir d'outils collaboratifs. Elle a notamment permis de recueillir la parole des jeunes dans le cadre du manifeste pour la jeunesse « 33 pour moi ».

Inciter à la participation des Girondins apparaît comme un axe fort de Gironde 2033. À travers le pacte territorial du Médoc, la participation citoyenne sera donc autant que possible encouragée, donnant ainsi toute sa place au citoyen dans son envie d'agir dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, de prendre part aux projets, de proposer des initiatives pour le territoire.

Les modalités de mise en œuvre pourront être explorées en conseil de territoire. D'ores et déjà, des propositions d'expérimentation ont émergé du dialogue sur le secteur du Médoc :

- Consulter des habitants du territoire du Médoc pour améliorer l'accessibilité aux services et l'adapter au Médoc, rechercher des solutions innovantes faisant appel à des formes adaptées au territoire, itinérantes et mobiles.
- Favoriser l'émergence de lieux de vie, de travail et de lien social, aussi appelés tiers-lieux, pour rassembler des envies culturelles, des implications citoyennes et accompagner des initiatives d'économie sociale et solidaire.



Aussi et afin d'encourager la participation, le Département s'engage à mettre en œuvre les orientations suivantes :

**• Associer les citoyens aux conseils de territoire**

L'intégration de citoyens aux côtés des acteurs associatifs, des entreprises et des élus, est une formidable occasion pour enrichir les interventions publiques à l'échelle du territoire grâce à un suivi partagé des projets et actions. C'est aussi la possibilité de les faire participer à la définition des projets, pour répondre de la façon la plus efficace et juste possible aux besoins des habitants en faisant valoir le point de vue utilisateur, et ainsi de les rendre partie prenante du territoire.

**• Informer les habitants des possibilités de participation**

La mise à disposition d'une information de qualité sur la participation citoyenne et son actualité sur le territoire doit ainsi permettre de mieux relayer l'action publique locale auprès des habitants et favoriser les opportunités de rencontre et de co-construction, en amont des projets.

**• Favoriser la prise d'initiative citoyenne**

Le Département se réserve la possibilité d'intégrer à terme dans le volet opérationnel du pacte du Médoc des projets citoyens qui répondraient aux objectifs du territoire. Des outils pourront être mobilisés pour les encourager, comme par exemple l'appel à initiative citoyenne.

4.3

## Évaluons et adaptons

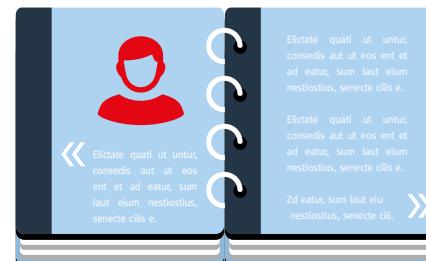
Le troisième axe fort de la démarche est l'évaluation. Elle permet de vérifier, de façon régulière, que les objectifs de Gironde 2033 et du pacte n'ont pas été perdus de vue, et de réorienter si besoin l'action collective. Sans être exhaustif, le dispositif d'évaluation se concentrera sur l'essentiel, à partir d'outils et d'indicateurs simples.

Trois niveaux d'évaluation sont prévus :

### L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE ET DE LA GOUVERNANCE, AU FIL DE L'EAU

Afin d'illustrer les progrès collectifs réalisés à travers le pacte et d'apprécier la dynamique de construction d'un projet global pour le Médoc, les conseils de territoire, véritables temps forts de travail commun, permettront de faire le point sur l'avancement de la démarche. Cette évaluation, à travers un « carnet de voyage » du conseil de territoire du Médoc, alliera différents supports (témoignages, avis des participants, photos...) pour rendre compte et apprécier la place du dialogue territorial dans la capacité à mettre en œuvre un projet commun.

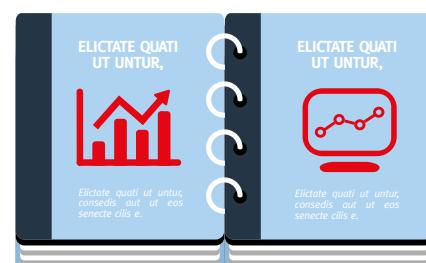
La conférence annuelle des territoires girondins, permettra de revenir, à l'échelle départementale, sur ce premier niveau d'évaluation et d'en partager les enseignements.



### L'ÉVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIONS MENÉS

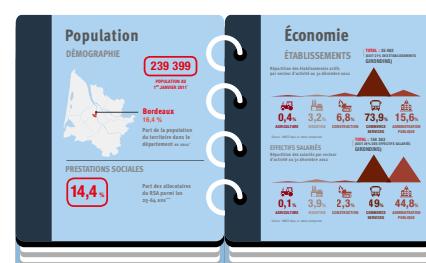
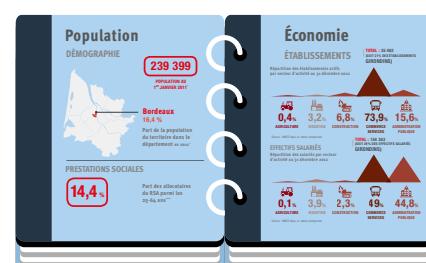
Elle doit permettre d'apprécier la mise en œuvre des actions et leur effet levier sur le projet global en observant les écarts, les réussites par rapport au projet initial que nous pourrons adapter nos actions en faveur des priorités fixées.

Formellement, cette évaluation est construite dès la conception de l'action et pourra être réalisée collectivement.



### LE SUIVI D'INDICATEURS « REPÈRES » POUR ORIENTER NOTRE ACTION

Afin de suivre la trajectoire du Médoc sur le long terme, et vérifier que les actions menées vont bien dans le sens des enjeux définis dans le projet de territoire, il est nécessaire de se fixer quelques repères. Pour ce faire, dix à quinze indicateurs seront collectivement déterminés pour suivre les évolutions sociales et territoriales du secteur. Sur le Médoc, le nombre d'actions à destination des jeunes, l'émergence de solutions mobiles d'accès aux services, peuvent par exemple faire partie des repères à suivre pour guider notre action. Formellement, cette évaluation pourra être portée par des membres du conseil de territoire. Un groupe de citoyens pourra également être en charge de la définition de ces indicateurs pertinents et de cette évaluation.





Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter :

## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

1, Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223  
33 074 BORDEAUX CEDEX

**Direction de la Cohésion Territoriale  
et de la Coopération Européenne**



TEL. : 05 56 99 66 37

@ EMAIL : [dialogue-territoires@gironde.fr](mailto:dialogue-territoires@gironde.fr)



FAX : 05 56 99 66 04

**[gironde.fr/dialogue-territoires](http://gironde.fr/dialogue-territoires)**

